

Fiche de données de sécurité

Identifiant du produit

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Apprêt EPDM et TPO Liquid Rubber
Usage recommandé	Adhésif monocomposant
Restrictions d'utilisation	Aucune connue
Identificateur du fournisseur initial	Liquid Rubber Canada Inc. #16-1150 Eighth Line, Oakville, ON L6H 2R4, CANADA

Numéro de téléphone en cas d'urgence 1-855-451-5820 – 24 hrs a day

Numéro d'appel d'urgence

Dans un cas d'urgence contacter 911

Alberta / Territoires du Nord-Ouest (PADIS): 1-800-332-1414

Colombie-Britannique (DPIC): 1-800-567-8911

Manitoba : 1-855-7POISON (1-855-776-4766)

Nouveau-Brunswick : 911

Nouvelle-Écosse / Île-du-Prince-Édouard (IWK): 1-800-565-8161

Ontario (CAO): 1-800-268-9017

Québec (CAPQ): 1-800-463-5060

Saskatchewan (PADIS): 1-866-454-1212

Yukon : (867) 393-8700

D'urgence, transport : Veuillez contacter CANUTEC au 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire (24 h)

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	Aucune, non réglementée
Éléments d'étiquetage	Aucun, non réglementé
Environnement	Aucun, non réglementé
Autres dangers	Aucun, non réglementé

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Les ingrédients non répertoriés ne sont pas « dangereux » selon la norme de communication des dangers de l'Occupational Safety and Health Administration (29 CFR 1910.1200) et/ou ne figurent pas sur la liste de divulgation des ingrédients du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail du Canada. Voir la section 8 pour les directives sur les limites d'exposition.

Aucun ingrédient dangereux selon la norme de communication des dangers (CFR 29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les produits dangereux (HPR) SIMDUT 2015.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation:	Si la personne a du mal à respirer, l'amener à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable. Consulter un médecin si elle continue à se sentir mal.
Contact cutané:	En cas d'irritation, rincer abondamment la peau à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact oculaire: En cas de contact, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir, sauf indication contraire d'un professionnel de la santé. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consultez un médecin en cas de malaise.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Symptômes/lésions après inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact cutané	Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un assèchement, une délipidation et des craquelures de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une gêne ou une douleur, un clignement excessif des yeux et une production de larmes, avec éventuellement des rougeurs et un gonflement.
Symptômes/lésions après ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des troubles gastriques, des nausées ou des vomissements. En cas d'ingestion de grandes quantités, consulter un médecin.
Soins médicaux immédiats et traitement spécial:	Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette ou la FDS si possible).

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agent extincteur approprié: Traiter les matières environnantes.

Agent extincteur inapproprié: Aucun connu

Dangers spécifiques reliés au produit : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers : Restez au vent du feu. Porter une tenue de feu complète (tenue Bunker complète) et une protection respiratoire (SCBA).

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Prenez les précautions nécessaires pour assurer votre propre santé et votre propre sécurité avant de tenter de contrôler ou de nettoyer un déversement. Isoler la zone de déversement et en restreindre l'accès. Porter un équipement de protection adéquat tel que décrit dans la section 8. Méthode d'élimination des déchets : Respecter les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière d'élimination.
Méthodes de confinement et de nettoyage	Pour le confinement, absorber avec un matériau absorbant inerte, enlever avec des pelles et placer le matériau déversé dans un conteneur. Transférer les liquides et les matières solides dans des conteneurs appropriés en vue de leur récupération ou de leur élimination. Ne pas laisser les déversements et les eaux de nettoyage pénétrer dans les égouts, les eaux souterraines, les fossés de drainage ou les eaux de surface.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions relatives à la sécurité en matière de manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les pulvérisations. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Pendant l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Lors de l'enlèvement mécanique	Éviter de créer de la poussière si possible, utiliser des méthodes sans poussière pour enlever et collecter (aspirateur/filtre HEPA).
Conditions de sécurité en matière d'entreposage	Conserver à une température comprise entre 10 et 50 °C. Tenir hors de portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés	Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir les expositions (niveaux de poussières, fumées, vapeurs, etc. dans l'air) en dessous des limites d'exposition recommandées.
Protection des mains:	Porter des gants appropriés.
Protection oculaire :	Lunettes de protection contre les produits chimiques ou lunettes de sécurité avec écrans latéraux.
Protection cutanée et corporelle	Porter des vêtements de protection appropriés.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié. Le choix de l'appareil respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition connus ou anticipés, les dangers du produit et les limites de sécurité de l'appareil respiratoire sélectionné. En cas d'élimination mécanique , utiliser des méthodes sans poussière (aspirateur HEPA) et porter un équipement respiratoire approprié.
Autre information :	Maintenir les niveaux en dessous des seuils de protection de l'environnement. Ne pas manger, fumer ou boire dans les lieux où le produit est manipulé, traité ou stocké. Se laver soigneusement les mains avant de manger ou de fumer. Manipuler le produit conformément aux pratiques établies en matière d'hygiène et de sécurité industrielles.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide translucide, laiteux.
Odeur	Légère odeur
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	7-9
Point de fusion et de congélation	Aucune donnée disponible
Point et intervalle d'ébullition initial	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Aucune donnée disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Aucune donnée disponible

Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée disponible
Densité du sable (eau = 1)	Aucune donnée disponible
Densité relative (eau = 1)	1.02
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres liquides	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage, n-Octanol /eau (Log Kow)	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité (CPS)	1000-3500

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:	Non réactif dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique:	Stable dans les conditions de stockage recommandées
Risques de réaction dangereuse:	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter:	Chaleur.
Matériaux incompatibles:	Aucune donnée disponible
Produits de décomposition dangereux:	Peut inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables : Inhalation, contact cutané, contact oculaire, ingestion.

Toxicité aiguë : Non classé

Émulsion de bitume:	
Corrosion/irritation cutanée:	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Risque d'aspiration :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/lésions après inhalation :	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/blessures après contact cutané :	Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un assèchement, une délipidation et des craquelures de la peau.
Symptômes/blessures après contact oculaire :	Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une gêne ou une douleur, un clignement excessif des yeux

Symptômes/blessures après ingestion :

et une production de larmes, avec éventuellement des rougeurs et un gonflement.
 Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des troubles gastriques, des nausées ou des vomissements.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES (titre de section obligatoire; contenu optionnel)

Tenir à l'écart des zones de drainage, des égouts, des ruisseaux, des rivières, des étangs, des lacs et autres plans d'eau. Signaler les déversements conformément aux réglementations fédérales, provinciales, nationales et locales en vigueur.

Écotoxicité:	Polluant marin.
Persistance et dégradabilité:	Non établi
Potentiel de bioaccumulation:	Non établi
Mobilité dans le sol :	Études non disponibles
Autres effets néfastes :	Études non disponibles

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION (titre de section obligatoire; contenu optionnel)

Méthodes d'élimination:	Contactez les autorités environnementales locales pour connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées dans votre juridiction. Recycler et réutiliser le produit, si possible. L'évaluation des risques liés aux déchets et le respect des lois applicables en matière de déchets dangereux relèvent de la responsabilité de l'utilisateur.
Méthode d'élimination des déchets:	Respecter les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière d'élimination, y compris l'élimination des conteneurs de recyclage vides par l'intermédiaire d'une installation de gestion des déchets agréée. Éviter ou minimiser la production de déchets dans la mesure du possible

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (titre de section obligatoire; contenu optionnel)

Règlementation	No. ONU	Désignation officielle de transport	Nom technique (N.O.S.)	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage
Non réglementé	S.O.				

Précautions particulières: Non classé comme dangereux selon les réglementations de transport
 Dangers environnementaux: Polluant marin

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION (titre de section obligatoire; contenu optionnel)

Tous les composants de ce produit sont répertoriés, ou exclus de la liste, dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Agence américaine de protection de l'environnement.

Tous les composants de ce produit sont répertoriés, ou exclus de la liste, dans les inventaires canadiens DSL (Domestic Substances List) et NDSL (Non-Domestic Substances List).

Réglementations nationales ou locales : Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de Californie comme causant le cancer, des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision – Janvier 1, 2025

Liquid Rubber Canada Inc. croit que l'information contenue dans le présent document est exacte; toutefois, Liquid Rubber Canada

Inc. ne peut assumer aucune garantie quant à cette exactitude et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des renseignements contenus dans le présent document qui ne sont pas destinés et ne devrait pas être interprétés comme des conseils juridiques ou comme une garantie du respect des lois fédérales, provinciales ou locales. Toute personne utilisant ce produit devrait réviser toutes les lois, règles ou règlements avant son utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales du Canada et des états des États-Unis.

NULLE GARANTIE DE COMMERCIALITÉ, EXPRESSE OU IMPLICITE, NE S'APPLIQUE À UNE FIN PARTICULIÈRE OU AUTREMENT.